



# Commune de La Roche-en-Ardenne

**Janvier 2014**

VOEUX DU  
COLLEGE COMMUNAL  
à la population  
le 10/01/2014  
Plus d'infos en page 49



## Bulletin communal



La Roche-en-Ardenne



<b>Sommaire</b> .....	<b>1</b>	<b>Loisirs</b> .....	<b>35</b>
<b>Le mot du Bourgmestre</b> .....	<b>2</b>	<b>Sports</b> .....	<b>37</b>
<b>Population - État civil</b> .....	<b>13</b>	<b>Vie culturelle</b> .....	<b>43</b>
<b>L'invité du mois</b> .....	<b>15</b>	<b>Vie associative</b> .....	<b>47</b>
<b>Environnement</b> .....	<b>17</b>	<b>Petites annonces classées</b> ...	<b>63</b>
<b>Services</b> .....	<b>21</b>	<b>Agenda des manifestations</b> ...	<b>64</b>
<b>Santé</b> .....	<b>31</b>		



## INFORMATIONS

Mesdames et Messieurs,

Bonjour,

A l'occasion de la nouvelle année, les membres du Collège communal vous accueilleront toutes et tous à la salle Saint-Pierre de Halleux, le vendredi 10 janvier, à partir de 19h30, pour vous présenter leurs meilleurs vœux et prendre avec vous le verre de l'an neuf.

Nous espérons vous y retrouver nombreux !



Le budget 2014 est bouclé. Il est présenté en boni puisque les dépenses sont limitées à la somme de 8.455.138 euros alors que les recettes s'élèvent à 8.743.592 euros.

A l'exception de l'adaptation au fameux coût-vérité sur les déchets ménagers, les taxes, l'impôt sur la personne physique et le précompte immobilier ne sont pas augmentés.

Presque chaque jour, dans la presse, nous pouvons lire ou entendre les difficultés financières rencontrées par de nombreuses communes. Les pouvoirs locaux doivent de plus en plus assumer des charges déléguées directement ou indirectement par les niveaux de pouvoir supérieurs, cela provoque des dépenses de transfert de plus en plus importantes, par exemple, vers les CPAS, les zones de police et, bientôt, les zones de secours.

Heureusement, pour notre commune, les comptes sont sains. Pour maintenir cette bonne santé, la rigueur est souhaitable mais l'austérité est rejetée.

La rigueur : chaque centime a son importance. Aux niveaux des différents services communaux mais également au niveau des différents organismes et associations financés en partie par la commune, nous exigeons la plus grande attention concernant l'usage des deniers publics.

Pas d'austérité : alors que les temps sont difficiles, nous souhaitons nous inscrire dans la croissance économique et d'une certaine manière accroître notre assiette fiscale. Les travaux de la Grand'Rue, le lotissement du Pafy, la finition de la zone d'activité économique de Vecmont, la création d'une Agence de Développement Local sont autant de signaux que nous souhaitons envoyer aux différents acteurs de notre commune.

Enfin, l'exercice du budget vise à renforcer le principal atout de notre commune : un cadre de vie agréable. Ainsi des moyens complémentaires à forte orientation sociale et environnementale ont été dégagés. Exemples : le développement de l'accueil extrascolaire, la mise à disposition d'une salle de « village » à La Roche, l'engagement d'un conseiller en économies d'énergie (à disposition du public), la création d'une réserve naturelle sur les hauteurs du Château ou tout simplement la création d'espaces fleuris dans le cadre de l'Opération Maya.



Afin de soutenir les secteurs de l'économie et de l'emploi, la Commune d'Houffalize et notre Commune projettent de créer ensemble une Agence de Développement Local (ADL). L'objectif est de valoriser le potentiel de leur territoire avec une stratégie de développement économique à long terme.

Concrètement, pour avoir la reconnaissance et les subsides de la Région wallonne, les deux communes doivent déposer un dossier d'agrément dont la rédaction est confiée conjointement au GAL Pays de l'Ourthe et à la Fondation Rurale de Wallonie, deux partenaires déjà actifs sur notre commune.

Le dossier sera enrichi par les résultats d'une enquête et trois réunions de travail seront organisées. Elles auront lieu à 19 heures, le 13 février et le 8 mai à la salle de Warempage et le 27 mars au Foyer nadrinois à Nadrin.

Inscription souhaitée à la Fondation Rurale de Wallonie, soit par courriel à l'adresse famenne@frw.be, soit par téléphone au 084/21.98.60.

Voici quelques photos prises dans le cadre des multiples activités qui ont égayé notre Commune tout au long des dernières semaines. Vous pouvez consulter les reportages complets de ces événements sur le site de l'Administration communale (<http://www.la-roche-en-ardenne.be>) dans la rubrique "galeries photos".

### *Kermesse de Vecmont - Souper + bal musette*



### *Kermesse de Vecmont - Bal*



### *Marche nocturne d'Halloween à Vecmont*



### *Quizz musical à Vecmont*



### *Souper choucroute de l'école communale à Beusaint*



### *Spectacle de St Nicolas de l'école communale à Beusaint*



*Bal d'ouverture  
du Carnaval à La Roche*



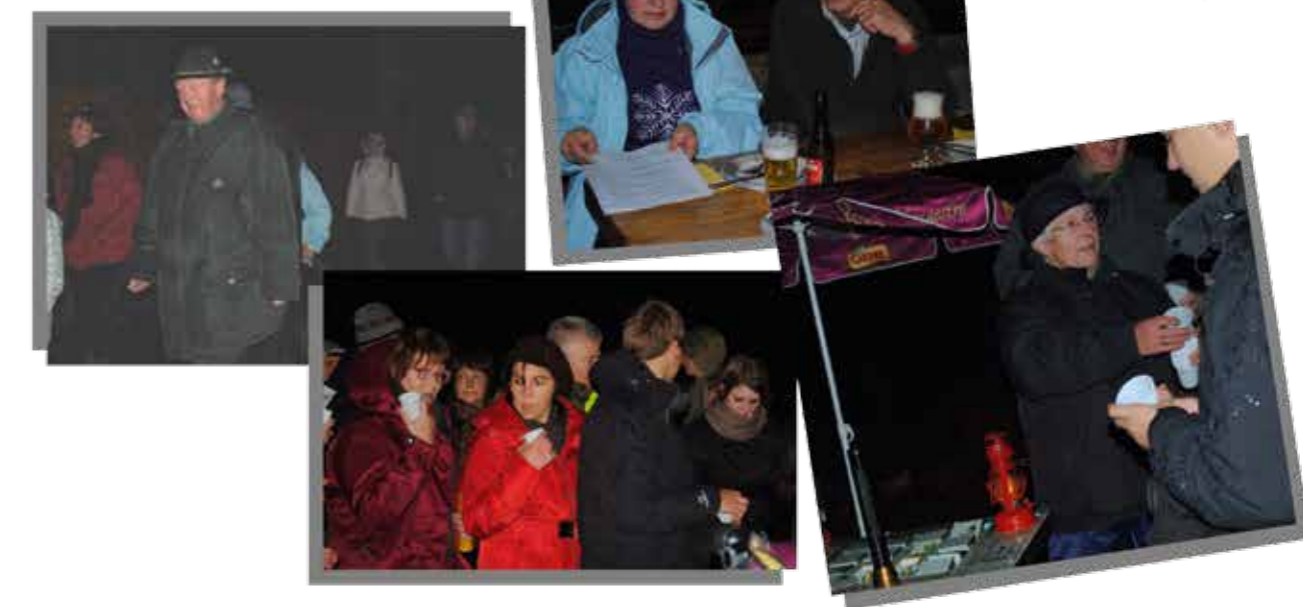
*Souper de la St Nicolas  
de l'école communale  
à Vecmont*



*Inauguration de la patinoire à La Roche*



*Balade nocturne à Samrée*



*Concert des Choffleux  
d'Busés et de la fanfare  
hollandaise "De Cromvoirtse"  
à La Roche*



*Goûter de la Saint-Nicolas à la bambinerie à La Roche*



*Présentation des derniers ouvrages du Cercle Segna par Luc NOLLOMONT et  
Mathieu BILLA à La Roche*



*Fête de la St-Nicolas organisée par le Comité des 3x20 et 2x25 à Bérismenil*



*Concert + expo-découverte au Sillon d'Art à Maboge*



*St-Nicolas organisée par les Princes Carnaval à la patinoire à La Roche*



*Souper du 5<sup>ème</sup> Élément à Beausaint*



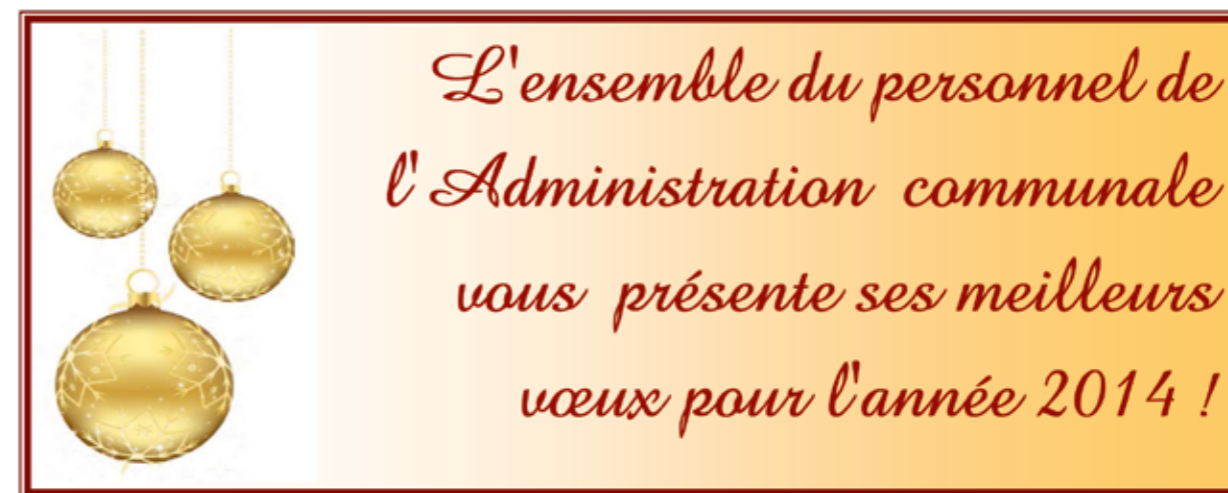
**Les demandes de permis d'urbanisme actuellement à l'examen sont les suivantes :**

- Construction d'un gîte à Hubermont.  
Demandeurs: M. et Mme VRANKEN.
- Régularisation de l'agrandissement d'un chalet au Pafy.  
Demandeur: Steven POPPE.
- Installation d'une citerne à gaz aérienne à Hubermont.  
Demandeur: Eddy DOUCET.
- Régularisation d'une habitation et de ses annexes à Maboge.  
Demanderesse: Marie GILSON.
- Régularisation d'un chalet et d'une citerne à gaz aérienne à Hubermont.  
Demandeurs: M. et Mme VAN LUYCK.
- Transformation d'une grange en deux gîtes de 15 et 3 personnes à Mierchamps.  
Demandeur : Philippe VERCRUYSE.
- Reconstruction d'un immeuble sinistré et l'aménagement de 4 logements à Ronchampay.  
Demandeur: Claude GILLET.
- Régularisation d'un chalet à Hubermont.  
Demandeurs: M. et Mme VERVLIEET.
- Régularisation d'une terrasse et de modifications apportées à un chalet à Hubermont.  
Demandeur: Michel VAN AUTGAERDEN.
- Rehaussement d'un volume secondaire à La Roche.  
Demandeur: Jean JOSSE.
- Construction d'une maison d'habitation à Floumont.  
Demandeur: M. et Mme BALLIAUW.

*Ces dossiers sont à votre disposition jusqu'au 15 janvier.*

*Bonne Année !*

**Guy GILLOTEAUX,  
Bourgmestre.**



# Bulletin communal : modalités.

- Tous les textes à insérer doivent nous parvenir **pour le 10 du mois précédant la parution.**
- Tout article doit impérativement être dactylographié, mis en page dans le bon format et accompagné d'un support informatique pour nous permettre de le redimensionner au besoin (CD Rom, disquette ou clé USB). Vous pouvez également l'envoyer par E-mail à l'attention de Nadine LAMBERT à l'adresse suivante :

**[nadine.lambert@la-roche-en-ardenne.be](mailto:nadine.lambert@la-roche-en-ardenne.be)**

Dès réception de votre E-mail, un accusé de réception vous sera envoyé. Si vous ne le recevez pas, prenez contact téléphoniquement avec Nadine LAMBERT au 084/245.061. (le matin à l'exception du mercredi).

## TARIFS :

- **Encarts publicitaires :** Les tarifs ci-dessous s'entendent donc **TVA non comprise.**

	A l'année		Pour 1 parution	
	Rochois	Non Rochois	Rochois	Non Rochois
1/8 de page	250 €	450 €	50 €	90 €
1/4 de page	450 €	750 €	90 €	150 €
1/2 page	750 €	1250 €	150 €	250 €
1 page	1250 €	2000 €	250 €	400 €

- **Petites annonces :** Toute petite annonce (à vendre, à louer, etc) devra être **payée à la demande** (3 € par mois par petite annonce de 3 lignes).
- **Articles insérés par une association culturelle ou sportive de la commune :** Ce type d'article est inséré gratuitement **mais son format est limité à 1/4 de page.** Si l'article inséré dépasse 1/4 de page, le supplément sera facturé au tarif des publicités.

**Pour tout renseignement complémentaire, contactez Nadine LAMBERT, le matin (à l'exception du mercredi), au 084/245.061.**

\*\*\*\*\*



## Naissances

- Noé D'HOORE, fils de Bart et de Sabrina PONCELET, de Herlinval, le 26/10/13.
- Noha SCHOUTENS, fils de Patrick et de Fanny MENU, de La Roche, le 05/11/13.


## Décès

- Charles ORBAN de XIVRY, époux de Colette JOORIS, de La Roche, le 12/11/13.
- Lucien VAN OPHEM, époux de Simonne HUMBLE, de Warempage, le 24/11/13.
- Roger NICOLAS, veuf de Paulette ORBAN, de Mierchamps, le 26/11/13.
- Gilbert DETAILLE, veuf de Georgette GOFFARD, d'Ortho, le 01/12/13.

## Remerciements

*Que toutes les personnes qui, par une présence, quelques paroles, un geste, un regard, des fleurs, nous ont témoigné des marques de sympathie et d'amitié lors du décès de Monsieur Lucien VAN OPHEM, trouvent ici le témoignage de notre profonde reconnaissance.  
Son épouse, son fils et son petit-fils.*

*De tout cœur merci à vous tous, parents, amis ou connaissances, qui vous êtes associés à notre peine lors du décès de Monsieur Henri SERVAIS.  
La famille.*



**MENUISERIE  
ET TOITURES**

**PAUL GILLES**

MABOGE  
Rue de Chession 37  
☎ **084/411 076**  
**0495/167 702**

- Châssis bois et PVC
- Parquets
- Cloisons et plafonds
- Portes coupe feu



**MENUISERIE-TOITURE  
RAMONAGE**

**SIBRET - LESUISSE**

LESUISSE Vincent • Ronchampay, 23A • GSM: 0475/87 93 89  
Tél.: 084/22 32 97 • Fax: 084/22 32 98

**FRITERIE LUCSKE**



**Congés annuels :**  
Du lundi 30 décembre  
au jeudi 30 janvier.

**Bonnes fêtes  
à tous et  
merci pour votre  
fidélité !**

Place du Bronze, 6  
6980 La Roche

6980 La Roche-en-Ardenne

**La ferme vivante asbl**



- Ferme ouverte
- Balades à dos d'âne
- Excursions scolaires
- Cours de néerlandais à la ferme
- Stages vacances à la ferme

Route du Tram 7, 6980 Cielle (La Roche), 084/44.59.32  
[www.lafermevivante.be](http://www.lafermevivante.be), [info@lafermevivante.be](mailto:info@lafermevivante.be)

Pierres-Marbres-Granits  
Caveaux-Monuments  
Carrelages-Cheminées-Escaliers  
Plans de Travail  
Cuisines & Salles de Bain ...

**HECK S.A.**

sa.heck@swing.be  
Tél.: 084 41 15 49  
Gsm: 0472 59 62 29

Rue de Cielle 18 B-6980 La Roche en Ardenne

# BAO

ASSURANCES DE L'OURTHE

AXA BANQUE

FSMA : 042826 A-cB  
RPM : 0463 810 442

A proximité de chez vous,  
des professionnels vous conseillent  
en banque, assurances, placements et crédits

Rue Châmont, 1  
6980 LA ROCHE-EN-ARDENNE

**084 41 27 87**

e-mail : [contact@ba-o.be](mailto:contact@ba-o.be)

Site Banque : [www.bao.axa-banque.be](http://www.bao.axa-banque.be)

Site Assurances : [www.ba-o.be](http://www.ba-o.be)



## L'Invité du Mois

Luc Nollomont, passion histoire.

Après plus de 40 ans passés à Houffalize, **Luc NOLLOMONT** est revenu dans sa maison familiale à La Roche-en-Ardenne. Figure de proue du cercle d'histoire et d'archéologie Segnia, il scrute avec une attention particulière les archives. Histoire rochoise, généalogie et numismatique sont autant de centres d'intérêt. Avec la même soif d'apprendre et, surtout, de partager le fruit de ses recherches, et ce toujours avec humilité. Rencontre.

*Luc Nollomont, vous venez de retrouver votre ville après plusieurs décennies passées chez nos voisins houffalois. Un sentiment particulier ?*

Non. Je n'ai, en fait, jamais quitté La Roche. Mes parents y habitaient. Je revenais donc régulièrement ici. Et puis ma fin de carrière dans l'enseignement, je l'ai effectuée à l'Athénée royal.

*Comment vous est venue cette passion pour l'histoire ?*

Je me suis souvent posé la question. Ma mère lisait beaucoup de livres d'histoire. Je pense également que le don d'un lot de pièces de monnaies anciennes a été un déclic. J'ajoute à cela que mon père avait rapporté d'Allemagne, après la guerre, des pièces de ce pays. Je suis allé voir Maurice Meunier, secrétaire de Segnia et nous avons analysé ces monnaies, à une époque où la numismatique faisait son apparition comme science auxiliaire de l'archéologie. Une archéologie que j'ai également pratiquée avec les membres de Segnia, notamment à la villa romaine de Nadrin. Des souvenirs inoubliables.

*Vous êtes également un généalogiste reconnu par vos pairs. Quelle est l'origine de cet intérêt pour les registres d'état civil ?*

J'ai connu mon arrière-grand-mère. Par contre, je n'ai aucun souvenir de mes grands-parents paternels. Issus de deux familles rochoises, les Racot et les Nollomont, je me suis dit que je pourrais en savoir plus en faisant de la généalogie. A cela, j'ajoute les visites au cimetière en compagnie de la famille où mon père racontait ses souvenirs au gré des allées.



*Quelle est votre plus grande fierté au cours de ces années de recherche ?*

Il n'y a pas de plus grande fierté. Je pense en fait que chaque fois que je trouve quelque chose, je suis content.

*2014. Un programme chargé pour vous ? Pour le Cercle Segnia ?*

Oui, pour le cercle Segnia, nous préparons des publications dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale. A titre personnel, mes recherches s'orientent dans plusieurs domaines. Par exemple, j'étudie ainsi l'histoire des curés notaires de Wibrin. Je planche aussi sur la progression du 333<sup>ème</sup> régiment de la 84<sup>ème</sup> division d'infanterie US entre Odeigne et Houffalize.

Propos recueillis par Jean-Michel Bodelet

*Il est possible de s'abonner aux publications du Cercle Segnia moyennant une cotisation de 15 € minimum/an à verser sur le compte BE 90 0000 0336 9132 avec la communication « COT 15 »*



Toute l'équipe de **BAO**  
vous souhaite  
une bonne année 2014 !!





## Clôture des cours d'eau en bord de pâture

Depuis le 17 octobre 2013, le Gouvernement wallon a adopté un nouvel arrêté organisant l'obligation de clôturer les prairies situées en bordure de cours d'eau :

- Pour le 31 mars 2014 dans les zones de baignade et d'amont, tous les cours d'eau, classés et non classés devront être clôturés.
- Pour le 31 décembre 2014, tous les cours d'eau classés devront être clôturés sur l'ensemble du territoire. Toutefois pour les communes ayant bénéficié d'une dérogation, l'obligation ne porte que sur les pâtures situées dans les périmètres Natura 2000 et dans les zones à enjeux spécifiques liés au nitrate situées en zone vulnérable.

### Subvention wallonne afin d'équiper les pâtures le long des cours d'eau

Le Gouvernement wallon a également adopté un arrêté permettant à chaque éleveur d'obtenir une subvention permettant de couvrir une partie des frais liés à l'installation de clôtures permanentes et d'abreuvoirs (bac de 1000 litres minimum et pompes à museau). La subvention correspond à un maximum de 75 % du montant des travaux.

Il est également possible de bénéficier de cette subvention pour les cours d'eau où la législation n'impose pas de les clôturer.

Les investissements doivent être réalisés (et facturés) au plus tard:

- Le 31 mars 2014 pour les zones en amont des zones de baignade
- Le 31 décembre 2014 dans le reste du territoire
- Pour les exploitations concernées par des parcelles relevant à la fois des 2 obligations, la date butoir est le 31/03/2014.

### Un accompagnement des agriculteurs

Si vous exploitez une prairie bordée par un cours d'eau, il se peut donc que vous soyez concerné par la nouvelle législation. Dans ce cas, le Contrat de rivière Ourthe peut vous accompagner dans les démarches de demande de subsides ainsi qu'en vous conseillant sur le choix des abreuvoirs et des clôtures à installer.

Pour plus d'information, contactez Pierre PIROTTE au Contrat de Rivière Ourthe : cr.ourthe@skynet.be ou 086/21 08 44



Encore un projet du GAL Pays de l'Ourthe



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



# Environnement

## Ramassage des immondices

La collecte des déchets est réalisée par la société REMONDIS selon le schéma suivant :

LUNDI	MARDI	VENDREDI
La Roche (ville), Vecpré, Villez, Lohan, Maboge, Borzée + ancienne commune d'Ortho	Anciennes communes de Beusaint, Halleux, Hives, Samrée + Cielle	La Roche (ville)

Les sacs doivent être placés en bordure de voirie et sortis, au plus tôt, après 21h la veille du jour de collecte et, au plus tard, avant 7h le jour de la collecte.

## Collecte de piles sèches et lampes fluo

Le magasin Electro MOLHAN signale qu'il participe à la campagne de recyclage.

## Parc à conteneurs

Horaire d'hiver (du 01/11 au 30/04) :

☎ : 084/43.30.16.

Du lundi au vendredi de 12h à 18h et le samedi de 9h à 18h.

Fermeture exceptionnelle : le mercredi 1er janvier

## Ramassage des papiers-cartons

Le prochain ramassage aura lieu le **jeudi 13 février 2014**.

## Ramassage encombrants

Le prochain ramassage « à la carte » aura lieu **du lundi 14 au vendredi 18 avril 2014**.

Renseignements complémentaires : Roland GILLET (084/244.031).

## Taille des haies

La Commune possède un tracteur équipé pour tailler les haies (ramassage des branches non compris).

Tarif : 60 € pour la prise en charge + 1<sup>ère</sup> heure de travail et 40 €/h pour les heures supplémentaires.

Renseignements : garage communal : Stéphane TRIBOLET (084/41.12.39).

## Les guides composteurs

Chantal et Guy WARNIE - Warempage	084/34.52.76	de 10h à 18h
Jean-Marie BRANDELEER - Ortho	084/43.35.09	de 18h à 20h
Patrick VOLVERT - Floumont	081/24.82.48	heures de bureau
Philippe DONNEAU - Nisramont	0474/21.68.21	de 18h à 20h
Guy VAN ZELE - Floumont	084/43.35.72	de 9h à 20h

## BURHAGRI sprl

20, Hives  
6984 HIVES

0496/242.454. 0496/242.458.

**Travaux agricoles**

## TERRASSEMENTS

- \* travaux de terrassement, d'aménagement, d'épandage.
- \* placement de citernes à eau ou autres.
- \* placement de stations d'épuration agréées Région wallonne.
- \* location de containers et vente de produits de carrière.

**Travaux agricoles**



## VALORISATION DES DECHETS



*Nos poubelles sous la loupe ...*



Une nouvelle année n'est pas seulement un moment propice à un échange de bons vœux mais aussi et surtout une réelle opportunité de se remettre en question en gommant certaines erreurs, en peaufinant des actions pourtant déjà valorisantes ou encore en créant de nouveaux projets qualitatifs.

L'analyse du rapport d'activités de gestion des déchets des années antérieures met en avant certaines lacunes pour lesquelles nous nous devons de trouver d'heureuses remédiations.

En effet, le tri des fractions résiduelles s'avère insuffisant et force est de constater que trop de déchets indésirables se retrouvent encore dans les matières organiques.

Afin de favoriser un tri « plus malin », il appartient aussi au pouvoir communal d'accorder aux utilisateurs une aide plus conséquente et cohérente (informations ponctuelles, démarches facilitatrices,...).

Alors, motivés, nous aurons à cœur de poser le bon réflexe en faisant nôtre cette citation : « *Chaque déchet a sa propre filière et un déchet mal orienté est un déchet gâché* ».

"Recyclablement" vôtre.

Léon ANDRE,  
Echevin de l'Environnement.

## Collecte en porte-à-porte des sapins de Noël

*Il est temps de mettre le sapin de Noël dehors ?*

Comme chaque année, la Ville met en place un service spécial de ramassage de vieux sapins de Noël.

Deux collectes spécifiques seront organisées sur l'ensemble du territoire communal. La première aura lieu le 6 janvier et la seconde le 13 janvier. Elles sont susceptibles de s'étaler sur plusieurs jours.

Les sapins à collecter doivent être placés bien en vue, en bordure de voirie, au plus tôt la veille du ramassage après 18 heures et au plus tard le jour du ramassage avant 6 heures du matin.

*Assurez-vous d'avoir enlevé toutes décorations, attaches et crochets de votre sapin et merci d'essayer, dans la mesure du possible, de regrouper plusieurs sapins de votre rue ou de votre quartier pour faciliter notre travail !*

Tout arbre sorti après le passage du camion ou encore décoré ne sera pas collecté.

Si vous désirez vous débarrasser de votre sapin avant ou après la date de collecte en porte-à-porte, veuillez noter que vous pouvez également le déposer, débarrassé de toute garniture, à côté des bulles à verre, derrière le terrain de football à La Roche.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter M. Francis ORBAN au 0496/59.96.68.

Permettez-moi enfin de vous souhaiter une excellente année 2014 !



Charles RACOT,  
Premier Echevin.

Intérieur	<b>COLLETTE MG</b> sprl <b>menuiserie</b> Spécialisée en aménagement complet d'intérieurs pour privés et professionnels. Réalisation et coordination des travaux de A à Z.	Extérieur
Cuisines Escaliers Mobiliers Parquet Placards Portes Plafonds Cloisons		Châssis Terrasses Portes de garage Bardage Vérandas Volets Bannes solaires
Tél : 084/41 21 65	Domaine de Tchession 11 6980 La Roche	info@menuiserie-collette.be
www.menuiserie-collette.be		

### Comment se portent les oiseaux de l'Ardenne ?

En partenariat avec le PNDO (Parc Naturel des Deux Ourthes), la régionale Natagora Ardenne Orientale organise une conférence

- le mercredi 26 février 2014 à 20h00
- à la Maison du Parc, 8 rue de La Roche, à Houffalize

sur le thème de la santé et du statut de l'avifaune nicheuse et de passage en migration dans notre région.

Le conférencier sera Mr Marc Fasol, ornithologue passionné, co-auteur de l'atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie, auteur de nombreux ouvrages et de reportages photographiques et spécialiste de l'Amérique du Sud.

La soirée sera agrémentée d'une exposition de photos d'oiseaux réalisées par quelques photographes naturalistes amateurs de notre région (Jean De Potter, Sylvie Laspina, Jacqueline Schreiber-Mardulyn).

PAF : 1 pour les non-membres de Natagora  
Inscription obligatoire car nombre de places limité:

H. Mardulyn Tél 0475 412 369 – e-mail : [harry.mardulyn@natagora.be](mailto:harry.mardulyn@natagora.be)



*Le Grenier  
aux Fleurs*

Art floral &  
Décoration

Heures d'ouverture  
du jeudi au samedi:  
de 10h à 18h00

88a, Bérismenil  
6980 La Roche  
Tél.: 0474/08.69.80

*La Stradella*

Restaurant - Pizzeria - Grill

Pizza du mois (12,50 €) : *Pizza Casanova*  
(noix, lardons, chèvre, œuf)

**PROMO JANVIER "Meilleurs vœux"**

**Chaque lundi du mois, toutes les pizzas à emporter à 10 euros !**

**La Stradella : 084 41 11 34**

Rejoignez-nous sur Facebook « La Stradella à La Roche »  
Demandez-nous pour organiser votre repas de groupe !



## Permanences de Mr le Bourgmestre

Guy GILLOTEAUX assurera, sauf imprévu, ses permanences de janvier tous les samedis matin, de 9h00 à 12h00.

Vous pouvez également prendre rendez-vous en téléphonant au 0495/79.82.71.

## Service population/état civil

Le service Population/Etat civil règle les matières administratives liées à la tenue du fichier national. Si votre situation professionnelle subit un changement ou n'a pas été déclarée, veuillez donc nous avertir le plus rapidement possible afin que celui-ci puisse effectuer les changements nécessaires.

Vous désirez obtenir rapidement des informations sur les procédures de délivrance de document :

- [fabienne.nollomont@la-roche-en-ardenne.be](mailto:fabienne.nollomont@la-roche-en-ardenne.be)
- [joel.chisogne@la-roche-en-ardenne.be](mailto:joel.chisogne@la-roche-en-ardenne.be)
- [elodie.gaspard@la-roche-en-ardenne.be](mailto:elodie.gaspard@la-roche-en-ardenne.be)

**Horaires** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h. (Tél. : 084/41.12.39)

Une permanence est également organisée tous les samedis de 8h30 à 12h30.

## CPAS

Centre Public d'Action Sociale de La Roche - Rue de Beusaint, 2 à La Roche - 084/41.18.72.

Le service administratif est ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 16h.

Pour les services plus spécifiques, des permanences sont organisées selon l'horaire suivant :

- **Service social** : - Guy BASTIN : le lundi et le jeudi, de 8h30 à 11h45 ;  
- Bénédicte SERVAIS : le mardi et le vendredi, de 8h30 à 11h45 ;  
- Laura STILMANT : le mercredi, de 8h30 à 11h45.
- **Service insertion socio-professionnelle** : Christine LOURTHIE : mardi et jeudi, de 8h30 à 11h45.
- **Service allocations chauffage** : - le mardi, de 13h à 16h ;  
- le mercredi, de 13h à 16h ;  
- le vendredi, de 8h30 à 11h45.
- **Service médiation de dettes** : Aline LIEGEOIS : le mardi, de 8h30 à 11h45.

## Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.)

Besoin d'un coup de main ! Les personnes physiques et morales (associations, écoles...) peuvent faire effectuer certaines activités via l'ALE.

**Inscription** : 7,45 € par an. **Prix du chèque ALE** : 6,45 € (= 1 heure de travail, assurance comprise).

Possibilité de déductions fiscales de 30 %. Déplacements du travailleur à votre charge : 0,25 €/km.

**Info-formations** : Infos sur toutes les formations de la province de Luxembourg.

**Notre adresse** : rue de Beusaint, 19 (1<sup>er</sup> étage) à 6980 La Roche. **E-mail** : [alelaroche524@yahoo.fr](mailto:alelaroche524@yahoo.fr)

**Ouverture au public** : tous les mardis de 9h à 12h.

**Renseignements et inscriptions** : BOURCY Richard, agent ONEM-ALE (0496/21.10.14).



Le GAL accompagne les acteurs du tourisme pour élaborer leur dossier de labellisation « Wallonie Destination Qualité »...

**Comment ?** Vous êtes une structure de plus de 5 personnes ? Devenez « Quality Coach » de votre entreprise grâce à une journée et demi de formation et travaillez directement sur votre dossier de labellisation. Cette formation est offerte par le Commissariat Général au Tourisme et a lieu 2 fois par an au GAL.



Vous êtes une structure de moins de 5 personnes ? Le GAL vous forme aux outils de la qualité et vous accompagne dans toutes les étapes du montage de votre dossier.

**Quel est l'avantage d'obtenir ce label ?** Contactez le GAL ou interrogez un des 15 labellisés au Pays de l'Ourthe : CATPW, Ferme du Vivrou, Syndicats d'Initiative de La Roche et d'Houffalize, Maisons du Tourisme d'Houffalize-La Roche-en-Ardenne et Ourthe et Aisne, ADL de Durbuy, Aux Saveurs d'Enneille, Ferme St-Martin, Gîte d'Etape de Villers Sainte Gertrude, La Lisière, OCTD, RIVEO et Tramway Touristique de l'Aisne.

Plus d'infos ?



Stéphanie Pahaut  
GAL Pays de l'Ourthe  
Gestionnaire du projet « Tourisme Qualité »

Place du Marché 15 BP37,  
6980 La Roche-en-Ardenne  
Ligne directe: +32 (0)84 36 78 37  
T.: +32 (0)84 36 77 36  
F.: +32 (0)84 36 78 36  
[tourismaqualite@coeurdelardenne.be](mailto:tourismaqualite@coeurdelardenne.be)